Monsieur Charles LABOURE
Président de la Communauté de Communes
du Pays d'Urfé
42430 SAINT JUST EN CHEVALET

à

Mesdames, Messieurs
les membres du Conseil Communautaire

Saint Just en Chevalet,
Le vendredi 20 juin 2025

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la réunion de Conseil Communautaire le :

Le jeudi 26 juin 2025 à 20h
Au siège de la Communauté de communes du Pays d'Urfé
55, rue René Cassin – 42430 Saint Just en Chevalet

ORDRE DU JOUR :

Séance publique :

-Approbation du procès-verbal de la séance du 22 mai 2025 ;
-Modification des statuts / Transfert de la compétence Assainissement ;
-Modalités d'Application du Règlement de Service ANC ;
-ADIL 42-43 / Convention de partenariat 2025 ;
-ALSH / Refonte de la tarification des Quotients Familiaux ;
-Programme de voirie 2025 / Convention financières pour les travaux supplémentaires ;

Séance de travail :
-Interventions et questions diverses.

Comptant sur votre présence indispensable, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.
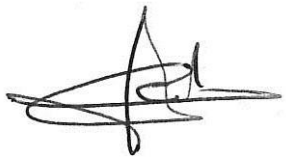
Le Président,
Charles LABOURE